

Note Méthodologique : Plan de prévention au Niger

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Dispositif clé pour la sécurité et la santé au travail dans un contexte industriel nigérien en évolution.
- Prévenir les risques professionnels et organiser la gestion de la sécurité sur site.
- Intégré à la maîtrise des dangers et à la conformité réglementaire nationale.
- Secteurs concernés: construction, mines, transport, logistique (ex. Zone Industrielle de Niamey, Pôle Minier d'Agadez).
- Organismes publics parties prenantes pour garantir la conformité.

Point clé : Prise en compte des exigences du Code du Travail nigérien et des risques naturels (ex. inondations) à chaque étape.

Objectifs de la mission

- Assurer la conformité avec la législation locale en santé-sécurité au travail.
- Protéger les salariés et réduire l'exposition aux dangers (machines, chutes, substances, risques naturels).
- Formaliser les procédures d'intervention et améliorer la coordination entre équipes.
- Structurer un plan d'action clair pour les mesures correctives.
- Diminuer les coûts liés aux accidents et optimiser la performance opérationnelle.

Périmètre / livrables attendus

- État des lieux des activités, postes, équipements et pratiques.
- Rapport de diagnostic avec analyse de conformité réglementaire.
- Recommandations concrètes et hiérarchisées.
- Plan d'action détaillé couvrant risques professionnels et environnementaux.
- Élaboration/mise à jour du plan de prévention et des procédures opérationnelles.
- Supports de formation et sensibilisation.
- Audits réguliers et reporting de suivi.
- Assistance à la mise en œuvre des mesures prioritaires.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial (1 à 2 semaines)

- Collecte d'informations: activités, postes, équipements, pratiques.
- Identification des risques selon les normes nigériennes et bonnes pratiques.
- Livrable: état des lieux précis.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire (1 semaine)

- Revue des procédures, audits antérieurs, registres d'accidents.
- Vérification de conformité au cadre national (Code du Travail).
- Intégration des risques naturels (ex. inondations).
- Résultat: bilan de conformité et écarts.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action (1 semaine)

- Formulation de recommandations proportionnées au contexte.
- Plan d'action priorisé de prévention (professionnels et environnementaux).
- Élaboration/mise à jour du plan de prévention, procédures et supports de formation.
- Livrable: plan d'action détaillé.

Étape 4 : Suivi et accompagnement (variable)

- Sensibilisations, audits réguliers, reporting.
- Assistance technique pour ajustements et amélioration continue.
- Résultat: maintien de la conformité et efficacité des mesures.

Planning / durée / jalons

| Phase | Durée | Formats / jalons |
|---------------------------------------|----------------|--|
| Diagnostic initial | 1 à 2 semaines | Visites sur site + analyse documentaire |
| Analyse documentaire et réglementaire | 1 semaine | Revue à distance des documents et exigences |
| Recommandations et plan d'action | 1 semaine | Atelier de restitution + rédaction des livrables |
| Suivi et accompagnement | Variable | Coaching, audits de conformité, reporting périodique |

Rôles & responsabilités

Client

- Met en place une organisation pour identifier, évaluer et réduire les risques sur site.
- Participe à la mise en œuvre du plan de prévention sur chantiers/usines.
- Implique les organismes publics parties prenantes pour garantir la conformité.

Consultant

- Analyse la situation existante et collecte les informations.
- Examine la documentation interne et les exigences réglementaires.

- Formule des recommandations et structure le plan d'action.
 - Accompagne la mise en œuvre: sensibilisations, audits, reporting, assistance technique.
 - Coordonne, si besoin, avec prestataires externes et autorités locales SST.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Procédures internes, rapports d'audit antérieurs, registres d'accidents.
 - Documentation liée à la sécurité et à la conformité réglementaire.
 - Informations sur activités, postes de travail, équipements, pratiques en vigueur.
 - Exigences réglementaires nationales applicables.
 - Visites sur site nécessaires pour une évaluation complète.
 - Entretiens et ateliers de travail avec les parties prenantes.
-

Modalités de pilotage & qualité

- Atelier de restitution pour présenter recommandations et livrables.
 - Reporting régulier et audits périodiques durant le suivi.
 - Assistance technique pour ajustements et amélioration continue des dispositifs.
 - Coordination possible avec prestataires externes et autorités locales SST.
 - Communication et reporting clairs pour faciliter la prise de décision.
 - Respect des exigences nationales de sécurité et santé au travail tout au long de la mission.
-